

LOUSSIÈRE Charles Joseph

honoraire 28 novembre 1919

(S.B. 7 décembre) installé
4 décembre

né Marans 4 octobre 1866

prêtre 77 décembre 1887

curé des Augustines janvier 1919

décédé 20 octobre 1934

LOUSSIER Charles Joseph
Marans 4 octobre 1864

Tourme Angers 20. XII. 1884

Munier 30. 5. 85

S. diacre 19. 6. 86

diacre 4. 6. 87

prêtre 17. XII. 87

dist. age

Vic. Langeron 21. XII. 1887

Vic. Trinité 1. 1. 1896

curé Augustin Angers 17-1-1919

Chanoine honoraire 28-11-1919

décédé à Angers 20 octobre 1936

S.B. 887

supérieur des S^{ms} de S. Joux, & (Baugé, Beaufort
et Beaupreau)

sup. des S^{ms} des S. C. de l'ancien de Baugé

études à Combrée
2. sous religieuses de Torfon

gère marchand

Décès dans le Clergé

S. Exc. Mgr l'Evêque recommande aux prières du Clergé, des Communautés religieuses et des fidèles le repos et salut éternel de l'âme de M. l'abbé Loussier (Charles-Joseph), chanoine honoraire, aumônier de la Communauté des Augustines à Angers, supérieur ecclésiastique des Communautés des Sœurs de Saint-Joseph à Baugé, à Beaufort et à Saint-Martin de Beaupréau, et de la Communauté des Sœurs du Saint Cœur de Marie à Baugé, décédé le 20 octobre, dans sa 71^e année.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS

SOMMAIRE

I. Partie officielle : Éloge funèbre de M. le chanoine Charles-Joseph Loussier, prononcé dans la chapelle des Augustines, le 3 novembre 1934, par S. Exc. Mgr Costes, Évêque de Telmesse, Coadjuteur de S. Exc. Mgr l'Évêque d'Angers. — **16^e anniversaire de l'Armistice.** — **II. Partie non officielle :** Calendrier liturgique. — Offices et Réunions. — **III. Le mois des morts.** — **IV. Diocèse d'Angers :** Nouvelles en peu de mots. — Aux Variétés. — Fédération des Amicales de l'Enseignement catholique de France. — Retraite trimestrielle des Institutrices libres. — Mgr Rumeau à Saint-Sauveur-de-Flée. — La France du travail à Rome. — Le Collège de Beaupréau au xviii^e siècle. — Bibliographie. — *L'Anjou Historique.* — Séances récréatives salle Saint-René. — **V. Nouvelles diverses.**

PARTIE OFFICIELLE

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M. le chanoine Charles-Joseph LOUSSIER

prononcé dans la chapelle des Augustines, le 3 novembre 1934

PAR

S. Exc. Mgr COSTES

Évêque de Telmesse

Coadjuteur de S. Exc. Mgr l'Évêque d'Angers

EXCELLENCE (1),
MES CHÈRES FILLES EN NOTRE-SEIGNEUR,
MES FRÈRES,

Le 17 septembre 1912 — il y a bientôt vingt-deux ans — la Congrégation des Augustines fêtait, dans l'allégresse, le 25^e anniversaire sacerdotal de son aumônier. La cérémonie avait lieu ici

(1) S. Exc. Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

même, dans la chapelle où il s'était dépensé déjà avec succès, pendant sept années. Elle était présidée par le vénérable supérieur ecclésiastique, M. le vicaire général Labonne, de douce et sainte mémoire. Le prédicateur accepté par l'heureux jubilaire, sans doute parce qu'il portait moins d'ombrage que d'autres à sa modestie, était le plus jeune secrétaire de l'évêché. Il a été revêtu depuis du caractère épiscopal, mais son cœur n'a pas changé. C'est lui qui a le douloureux devoir de prendre la parole aujourd'hui.

Avec quelle joie, mes chères Filles, je serais revenu mêler ma voix à la vôtre pour fêter le second jubilé de votre cher aumônier ! Trois ans seulement nous séparaient du 50^e anniversaire de son sacerdoce. Confiantes dans une activité qui s'alliait aux plus belles apparences de santé, vous attendiez ce jour en toute sécurité. La divine Providence, toujours bonne, même quand elle nous éprouve cruellement, en avait disposé autrement. Et voici qu'au lieu des compliments et des vœux qui eussent mis sa modestie à une nouvelle épreuve, plus lourde que la première, le Ciel m'impose l'éloge funèbre de celui qui fut M. le chanoine Charles-Joseph Loussier, aumônier de la Communauté des Augustines d'Angers, supérieur ecclésiastique des trois Maisons de Saint-Joseph : de Beaufort, de Saint-Martin de Beaupréau, de Baugé, et [des] religieuses du Saint-Cœur de Marie de la même ville.

* * *

Charles-Joseph Loussier naquit à Marans, le 4 octobre 1864. On imagine sans peine la plénitude de vie chrétienne qui débordait, il y a soixante-dix ans, de la modeste église du village sur le petit bourg et sur la campagne environnante, alors que les moindres pratiques religieuses sont en honneur, aujourd'hui encore, dans cette excellente paroisse du Craonnais. Les familles s'y distinguaient par leur austérité patriarcale. Mais une douce piété, en tempérant la sévérité des mœurs, rendait celle-ci chère à tous, même aux enfants. Austérité et piété, force et douceur, c'est par ces deux aimants que le jeune Charles-Joseph fut attiré vers le sacerdoce, tandis que deux de ses sœurs se disposaient à prendre le voile dans la Congrégation de Sainte-Marie de Torfou.

Le voici bon élève au Collège de Combrée. Dès les premiers mois, il laisse entrevoir les qualités qui distingueront plus tard sa personne et seront l'attrait de son apostolat. C'étaient les qualités de sa race : accueil souriant, travail facile, bon esprit, piété solide et généreuse. Au Grand Séminaire d'Angers, il est apprécié de tous, maîtres et élèves. La présence, le jour des obsèques, sous la chasuble du célébrant, de M. le chanoine

Richard, curé doyen de Durtal, montre la place qu'il ne cessa jamais d'occuper dans le cœur de ses confrères de cours.

Il est ordonné prêtre le 17 décembre 1887. Quatre jours plus tard, Mgr Freppel le nomme vicaire au Longeron. Il devait y rester huit années.

Pendant la première moitié de son vicariat au Longeron, l'abbé Loussier eut pour curé un prêtre d'une grande valeur, un pâtre doublé d'un humaniste, qui s'appelait Luc Terrier. Jamais curé n'exerça sur la formation de son jeune vicaire une plus heureuse influence. Jamais vicaire ne se prêta de meilleure grâce à la direction d'un pasteur expérimenté. C'est à l'école de M. l'abbé Luc Terrier, m'a-t-on dit, que M. Loussier aurait développé son aptitude naturelle pour la prédication.

De 1889 à 1891, pendant la longue maladie de son curé, le jeune vicaire dut assumer, à lui seul, tout le poids du ministère paroissial. On sait ce que représentent ces deux mots appliqués à une paroisse de 1.800 habitants, alors réputée comme une des meilleures de la Vendée angevine.

Le Longeron était une terre fertile en vocations ecclésiastiques et religieuses. Pendant ces huit années, la bonne terre vit doubler son rendement habituel. Elle fit mieux, car elle produisit en même temps un magnifique semeur. C'est du Longeron, m'a affirmé un des prêtres auquel il s'était le plus intéressé, que l'abbé Loussier reçut le don de la recherche, du discernement et de la culture des vocations. Le même témoin ajoute qu'après quarante années, Le Longeron garde un souvenir reconnaissant du vicariat de M. Loussier, en particulier d'un patronage et d'une Jeunesse catholique avant la lettre, alors que ces œuvres essentielles n'existaient pas sous leur forme actuelle, où les enfants se formaient à la piété, où ils prenaient le goût du chant sacré et des belles cérémonies.

Le 1^{er} janvier 1896, il est nommé vicaire à la Trinité. Devenu le collaborateur de M. Malsou, il a vite fait de s'assimiler le meilleur de ce prêtre au zèle aussi ardent que personnel, qui passait, au jugement de tous, pour un des curés modèles du diocèse.

Du Longeron l'abbé Loussier avait rapporté le goût de la prédication, des vocations ecclésiastiques et des patronages ; à la cure de la Trinité il va contracter une pitié pour les pauvres qui ne le quittera plus ; au cercle catholique, dont M. Malsou lui a confié la direction, il apprendra comment on aborde les hommes, comment on leur parle, comment le prêtre doit vaincre sa timidité pour devenir leur ami ; tant il est vrai qu'un minimum de déplacements s'impose dans l'existence non seulement à quiconque veut devenir un homme complet, mais à l'ouvrier évangélique lui-même. Pour diriger les âmes si diverses qui vont

solliciter ses lumières ne faut-il pas que l'apôtre ait l'expérience de tous les milieux ?

Pendant les neuf années qu'il passe à la Trinité, nous dit un de ses anciens confrères de vicariat, M. Loussier est appelé fréquemment hors de la Doutre et même hors du diocèse pour le ministère de la prédication. Partout, il noue des relations qui vont souvent jusqu'à l'amitié. Il saura s'en servir pour étendre le nombre et le succès de ses travaux apostoliques.

Le jour où l'abbé Loussier prit possession de l'aumônerie des Augustines, le 17 janvier 1905, il ne lui resta plus qu'à faire la synthèse des qualités acquises au Longeron et à la Trinité, à s'appliquer ensuite avec diligence à la direction ferme et prudente des âmes consacrées à Dieu, pour devenir une des personnalités ecclésiastiques les plus en vue du diocèse.

Les habitants des rues de Saint-Léonard et de la Madeleine, les familiers et les hôtes du couvent des Augustines garderont longtemps, dans leur souvenir, l'image de ce bon prêtre, dont la belle tenue ecclésiastique provoquait autant de respect que de sympathie. Il était pour tous « Monsieur l'Aumônier », mais quelle variété de sentiments favorables chacun faisait tenir dans ce simple titre !

Les traits réguliers de son visage semblaient sculptés par la bienveillance. Quand il venait vers vous, à vive allure, la taille redressée, le regard assuré, les mains tendues, tout annonçait une âme droite et forte dans un corps robuste. Sa marche, toujours alerte, avait suivi, dans les derniers temps, la progression de son zèle apostolique. Mais, quand il pressait le pas, on le savait attiré par l'imminence d'un exercice de piété, par l'appel d'un malade ou d'un mourant, par un départ pour quelque prédication lointaine, par une visite aux communautés dont il était le supérieur, par l'urgence d'un acte de charité privée à accomplir. On ne se l'imaginait pas autrement que debout. Cependant cette vie toujours en mouvement vers des buts apostoliques n'empêchait pas son abord d'être accueillant. Sous des dehors réservés qu'il savait adapter aux nécessités d'un ministère délicat entre tous, personne ne mit plus de cœur dans ses relations. Il se montra fidèle à ses nombreux amis, et, sauf quelques cas d'ingratitude assez rares, même pour confirmer la règle, cette fidélité fut réciproque.

J'ai dit qu'on ne se l'imaginait pas autrement que debout. Tel n'était pas, peut-être, le cas des bonnes religieuses Augustines, témoins de ses pratiques de piété individuelle : chemin de croix quotidien, visites et oraisons prolongées devant le Saint Sacrement, chapelet toujours en main, goût prononcé pour les solennités liturgiques.

Je ne dirai rien de son dévouement incontesté vis-à-vis des

quatre maisons-mères dont il fut le supérieur ecclésiastique, ni la sagesse de sa direction au saint tribunal de la Pénitence, toutes choses trop intimes pour être mises à nu devant les âmes délicates qui en ont éprouvé le bienfait. Mais n'est-il pas toujours permis de juger l'arbre à ses fruits? Qu'il nous suffise donc de rappeler qu'il a fait régner la paix et le bon esprit partout où il a passé; qu'il a su trouver les mots qui sont un réconfort pour les faiblesses du cœur ou un baume pour ses blessures; qu'après ce bel exemple de sa vie, il a distribué avec la même sûreté la doctrine ascétique et mystique de la sainteté.

Pareille discrétion s'impose au sujet de ses charités. Sur son lit de mort, il fit distribuer le peu d'argent qui lui restait pour égaliser à la lettre le conseil évangélique de la pauvreté qu'il avait prêché tant de fois. Il nous avait quittés depuis plusieurs jours pour un monde meilleur qu'il arrivait encore des correspondances de pauvres gens ignorant la perte de leur bienfaiteur. Un ouvrier a dit en regardant passer son enterrement: « Ce curé là n'a jamais vu une misère sans essayer de la soulager. » Dans un style meilleur, mais qui ne manque pas lui non plus de simplicité, je lui appliquerais volontiers ce jugement de Bossuet: « On eût dit qu'il perdait ce qu'il ne pouvait donner. »

Entre temps, il avait laissé libre cours à la culture des vocations heureusement commencée au Longeron. Une trentaine de prêtres, un nombre beaucoup plus grand de religieuses lui doivent soit la découverte de leur vocation, soit la possibilité matérielle de la réaliser. Beaucoup obtinrent par lui l'une et l'autre. Il faut dire à la louange de la Communauté des Augustines qu'il fut puissamment aidé par la Révérende Mère Supérieure générale et son conseil. Rarement je suis venu dans le couvent sans y rencontrer, surtout pendant la période des vacances, les séminaristes, petits et grands, qui trouvaient là, auprès de leur père en Dieu, une hospitalité généreuse.

Ajoutons, pour achever le tableau, une belle liste de convertis, auxquels il donna l'instruction et le baptême ou dont il reçut l'abjuration. Il y a quelques mois, il faisait entrer dans le giron de la sainte Eglise le quinzième de ses adultes baptisés. Parmi ces conversions il en est de très émouvantes, survenues au lendemain de notre Congrès eucharistique. Pourquoi faut-il que la discrétion à l'égard des intéressés m'empêche de les raconter?

Même réserve vis-à-vis des œuvres scolaires de sa paroisse natale. Le patrimoine qu'il avait reçu de sa famille est ici trop en cause. Mais il y a des faits qui parlent à notre place. Ainsi, le jour des obsèques, dans l'église Saint-Joseph, quand j'ai traversé la pieuse assistance qui la remplissait pour me rendre devant le corps et donner l'absoute, j'ai vu plusieurs rangs de chaises occupés par des enfants en prières, les garçons d'un

côté, les fillettes de l'autre. C'était l'école chrétienne de Marans venue tout entière en autocar, qui entourait, d'aussi près que possible, la dépouille mortelle de son bienfaiteur. Ce détail me dispense d'insister sur les générosités du vénérable défunt et sur sa manière de concevoir ces œuvres désormais capitales que sont nos écoles chrétiennes.

Aussi personne ne fut étonné, Monseigneur, quand, à l'occasion du 21^e anniversaire de votre épiscopat, Votre Excellence daigna récompenser tant de mérites en nommant le digne aumônier chanoine honoraire de la Cathédrale. Permettez-moi, Monseigneur, de citer, devant cette assemblée, toujours avide d'entendre vos paroles, celles que vous lui écriviez en lui conférant sa nouvelle dignité :

« Mon intention, lui disiez-vous, est de récompenser un ministre de plus de trente ans, où vous avez bien mérité du diocèse, non seulement par le zèle sage, prudent, éclairé, dont vous avez fait preuve dans vos fonctions, en particulier dans votre aumônerie des Augustines, mais par le dévouement inlassable avec lequel vous vous êtes prodigué partout où on a fait appel à votre talent de parole.

« Il m'est doux aussi de reconnaître par là tous les sacrifices que vous avez faits ou provoqués en faveur des vocations sacerdotales. C'est un bel exemple que je voudrais voir suivi par beaucoup de prêtres. »

* * *

Et maintenant, mes chères Filles, comment conclure l'éloge de celui que vous pleurez sinon par le rappel, édifiant jusque dans ses moindres détails, de ses derniers moments. Je sais que ce spectacle a fait écrire à l'une d'entre vous : « Il nous enseigne jusque sur son lit de mort. »

Lui qui, si souvent, prépara les autres à bien mourir, il a reçu de Dieu, comme une récompense, le temps propice à la bonne souffrance et aux saintes réflexions. Lui qui, à plusieurs reprises, avait laissé voir son appréhension au sujet du terrible passage, il l'a vu venir avec un calme et un abandon admirables. Huit jours avant sa mort, il a fait le sacrifice de sa vie et reçu des mains de Mgr Dufresne, supérieur du Grand Séminaire, le sacrement d'Extrême-Onction. Avec quelles paroles de reconnaissance et quelle joie visible n'a-t-il pas accueilli la bénédiction que je lui ai apportée au nom de son évêque retenu loin de sa ville épiscopale !

Puis, il n'a plus cessé d'offrir ses souffrances à Dieu avec des sentiments d'humilité profonde, de baiser son crucifix, chaque fois que le mal menaçait de lui arracher une plainte. Il a demandé pardon à tous ceux qu'il pouvait avoir peiné, en

suppliant qu'on priât beaucoup pour lui après sa mort. Dans la soirée du samedi 20 octobre, le mourant a paru s'unir aux dernières prières qu'on récitait à son chevet. Vers 9 h. 30, entre son crucifix et son chapelet, il a rendu son âme à Dieu.

Mes chères Filles, toute parole serait désormais superflue. Recueillez, pour la garder dans vos cœurs, la leçon suprême que votre aumônier vous a donnée sur son lit d'agonie. Il vous a demandé de prier beaucoup pour lui, quand il aurait paru devant Dieu.

Prier pour les morts est un devoir facile à remplir au lendemain de la commémoration des fidèles trépassés, mais combien plus consolante est cette prière, quand elle se double d'un tel sentiment de reconnaissance ! Oui, votre aumônier avait le droit de vous demander de prier beaucoup pour lui, car, pour votre chère Congrégation, il a fait beaucoup, pendant vingt-neuf années, beaucoup plus que je n'ai su le dire.

Et s'il lui reste quelque dette vis-à-vis de la justice divine — il faut être si pur pour entrer dans la gloire céleste — n'est-ce pas dans votre maison et peut-être à votre service qu'il l'a contractée ?

Ainsi soit-il.

Marans

Service religieux de M. le chanoine Loussier

M. le chanoine Loussier est né à Marans ; il lui est toujours resté attaché par le cœur et il en est devenu, au cours des vingt dernières années de sa vie, l'un des plus grands bienfaiteurs : ses générosités lui ont valu le titre de « membre fondateur » de l'école Saint-Joseph.

Déjà un groupe de fidèles amis et l'école Saint-Joseph s'étaient rendus à ses funérailles, le 24 octobre à Angers ; mais pour remplir plus parfaitement son devoir de gratitude envers lui, la paroisse célébra à son intention le 5 novembre, à Marans, un service religieux.

La plupart des foyers s'y trouvaient représentés. L'école Saint-Joseph entourait le catafalque. Retenues au loin, les sœurs du défunt, religieuses de Sainte-Marie de Torfou, s'étaient excusées de ne pouvoir assister à la cérémonie. Les autres membres de la famille étaient présents.

Sous la présidence de M. l'Archiprêtre de Segré, MM. les Curés de Chazé-sur-Argos, de Sainte-Gemmes-d'Andigné, de Saint-Aubin-du-Pavoil, d'Aviré, de Gené, M. le Curé de Saint-Clément-de-la-Place et M. le Curé de Loiré assistaient au chœur. M. le Curé de Marans était à l'autel pour célébrer la messe.

Un souvenir reconnaissant et un culte fervent pour l'école chrétienne en paroisse animent d'un silence pénétrant les prières suppliantes qui s'adjoignent au saint sacrifice. Dans cette religion à laquelle communiait l'assistance, les chants liturgiques puisèrent très heureusement les nuances de la piété qu'ils demandent et qui édifie.

Avant l'absoute, du haut de la chaire, M. l'Archiprêtre de Segré retraça pour l'édification commune la carrière bienfaisante du vénéré chanoine. Son discours renseigné, concis, nuancé et tout apostolique fut suivi même par les plus humbles avec le plus haut intérêt. C'est un monument qui demeurera dans les archives paroissiales.
